

DELIBERATION N°2024-25_056
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 28 novembre 2024

17. Offre de formations :

17.3 Déclarations d'intention d'ouverture de formation en apprentissage

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 22
Membres présents : 13	Pour : 22
Membres représentés : 9	Contre : 0
Total : 22	

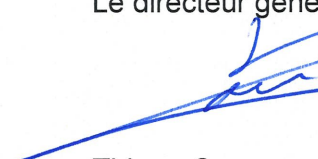
Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Franche Comté notamment l'article 41.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent les déclarations d'intention d'ouverture de formation en apprentissage.

Besançon, le 28 novembre 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services


Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

- Déclarations d'intention d'ouverture de formation en apprentissage

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*

Composante	diplôme	Intitulé	Parcours	Porteur projet	Responsable Alternance	Formation déjà en alternance	Année, cycle déjà alternance	Nb Alternants 2022- 23	Année de formation en alternance			Contrat de Pro	Contrat apprentissage	Effectifs prévus court terme	Ratio Alternant/initial en %	Groupe unique alternant	Rythme alternance E = entreprise - U = Université Sem = semestre - j = jour - s = semaine	Calendrier	Articulation tps uFC/Entreprise		Suivi de la progression pédagogique	Avis de la composante
UFR SJEPG	Master	Mention Droit pénal et sciences criminelles		Eliaz Le Moulec / Béatrice Lapérou-Schneider	Eliaz Le Moulec / Béatrice Lapérou-Schneider	non	non				M2	Oui	Oui	3	10%	non	Sem1&2 : 2j E / 3j U, puis uniquement E à partir 1/03					Favorable
UFR SJEPG	Master	Mention Monnaie-Banque-Finance-Assurance	Finance et banque durables	Maria Mansanet-Battaller / Catherine Refait-Alexandre	Maria Mansanet-Battaller / Catherine Refait-Alexandre	non	non				M2	Oui	Oui	7	25%	non	Sem1&2 : 2j E / 3j U, puis uniquement E à partir 1/03					Favorable
UFR SJEPG	Master	Mention Economie de l'entreprise et des marchés	Quantification et analyse économique	Sylvain Béal / Chouaib Joui	Sylvain Béal / Chouaib Joui	non	non				M2	Oui	Oui	10	70%	non	3s E / 3s U					Favorable
UFR SLHS	Master	Mention Archéologie, Sciences pour l'Archéologie	Patrimoine bâti, Archéologie, Cultures, Territoires, Environnement	Morana Causevic-Bully	Matthieu Thivet	non	non				M2	Oui	Oui	3	25%	non	1m E / 1m U					Favorable en attente avis conseil de gestion
UFR SLHS	Master	Information, communication	Communication responsable - environnement, inclusion, éthique (CERISE)	Jean-Claude Domenget		oui dans l'ancien parcours					M1-M2	Oui	Oui	6	50%	non						à la signature
UFR ST	Master	Mention Physique fondamentale et applications	Engineering Physics & Advanced Photonics Technologies (E-PhoT)	Nadège Courjal	Nadège Courjal	non	non				M1-M2	Oui	Oui	6	40%	non	M1 : 3s E / 5s U et fin année 10s U M2 : sem1 3s E / 5s U sem 2 : E					Très favorable
SUP-FC	Master	Mention informatique	Développement et Validation Logiciel	Fabrice Bouquet	Fabrice Bouquet	non	non				M1-M2	Oui	Oui	5	20%	non	Master avec temps en entreprise et formation en distanciel					Très favorable
SUP-FC	Master	Mention informatique	Informatique Avancé et Applications (IZA)	Laurent Philippe	Fabrice Bouquet	non	non				M1-M2	Oui	Oui	5	12,50%	non	Master avec temps en entreprise et formation en distanciel					Très favorable
SUP-FC	Master	Mention informatique	Ingenierie du Test et de la Validation Logiciels et systèmes (ITVL)	Fabrice Bouquet	Fabrice Bouquet	non	non				M2	Oui	Oui	4	2%	non	Master avec temps en entreprise et formation en distanciel					Très favorable

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2025-26** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **23 septembre 2024**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **8 novembre 2024 pour avis CFVU du 28 novembre 2024**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **31 janvier 2025** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **13 février 2025**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 23 SEPTEMBRE 2024

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master Archéologie, Sciences pour l'Archéologie.

Champ : SHS

Mention : Master Archéologie, Sciences pour l'archéologie (ASA)

Spécialité : Archéologie.

Parcours : Patrimoine bâti, Archéologie, Cultures, Territoires, Environnement.

Responsable de la formation :

Nom Prénom : Morana Causevic-Bully

Mail : morana.causevic-bully@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Nom Prénom : Matthieu Thivet

Mail : matthieu.thivet@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Amélie Piemontese Sigonneau

Mail : amelie.piemontese_sigonneau@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui ☐ - non ☒

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☐ - non ☒

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1ère année du cycle ☐	La 2 nd année du cycle ☒	La 3 ^{ème} année du cycle ☐	Le cycle complet ☐
---	---	---	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro ☒ - Contrat d'apprentissage ☒ -

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Renforcement du parcours de professionnalisation.

Perspectives d'embauche rapide des candidats à l'issue de la formation.

Formation professionnelle plus en adéquation avec les besoins du marché du travail

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Aucune en région

La formation concurrente la plus aboutie est dispensée à l'université Bordeaux Montaigne. Master 2 ingénierie de l'archéologie préventive

Prévision effectifs alternants : 2 ou 3.

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2025-2026) : inférieur à 5.

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 25%.

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☐ oui ☒ non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Institut et entreprises publics et privées d'archéologie préventive

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

1 mois en entreprise / 1 mois à l'UFC

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

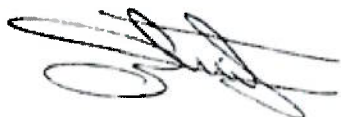
Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : le 07/11/2024



Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

avis favorable, sous réserve de celui du Conseil de Gestion de l'UFR SLHS

Signature du directeur de la composante :

Date : 08/11/24 appuyez ici pour entrer du texte.


Pascal DUCOURNAU

*Pour la Présidente de l'Université
et par délégation,
Le Directeur
de l'UFR des Sciences du Langage,
de l'Homme et de la Société,*

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2025-26** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **23 septembre 2024**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **8 novembre 2024 pour avis CFVU du 28 novembre 2024**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **31 janvier 2025** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **13 février 2025**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 23 SEPTEMBRE 2024

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master information-communication CERISE

Champ : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mention : Sciences de l'information et de la communication

Spécialité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Parcours : Communication responsable – environnement, inclusion, éthique (CERISE)

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : DOMENGET Jean-Claude

Mail : jean-claude.domenget@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Scolarité de l'UFR SLHS Langues

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : scolarite-lettres-langues@univ-fcomte.fr

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui x- non ☐

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui x - non ☐

Si oui, précisez : Le master information-communication actuel parcours conseil en communication est actuellement en alternance en M1 et M2

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle x	La 2 nd année du cycle ☐	La 3 ^{ème} année du cycle ☐	Le cycle complet ☐
--------------------------------------	--	---	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro x- Contrat d'apprentissage x-

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Il s'agit pour les étudiants d'acquérir des compétences communicationnelles en termes de communication responsable dans les domaines du master : l'environnement, l'inclusion et l'éthique, au sein même des organisations publiques et privées visées.

L'alternance permettra d'ancrer le master dans le tissu socio-économique de la région Bourgogne Franche-Comté

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Aucune formation de ce type en région BFC

Des masters proposant des dimensions de communication responsable à l'AMU (Aix-Marseille) [durabilité], Sorbonne Nouvelle [santé et environnement] et IAE Poitiers [inclusion et éthique]

Prévision effectifs alternants : 12

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2025-2026) : 6

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 50%

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☐ oui ☒ non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Organismes publics et privés, ONG humanitaires, associations, impliqués dans les transitions écologiques et sociales

Organismes publics de prévention à l'échelle nationale ou internationale

Agences de communication (dont web et événementielle) traitant des questions d'environnement, inclusion et éthique

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

A préciser selon le besoin des organisations. Envisagé : 2 J par semaine et période de congés scolaires

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres



Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : Jean-Claude DOMENGET

Date : 15 novembre 2024

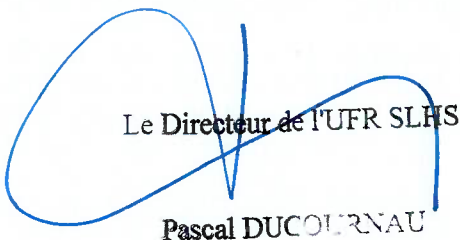


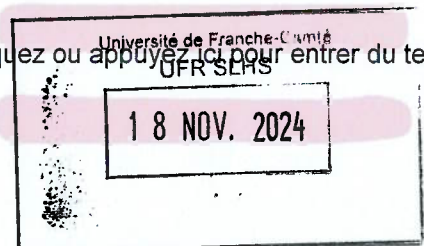
Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis favorable, sous réserve de celui du CG de l'UFR SLHS.

Signature du directeur de la composante :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.


Le Directeur de l'UFR SLHS
Pascal DUCOURNAU



INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2025-26** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **23 septembre 2024**

Étape 1 : Déclaration d'intention : **8 novembre 2024 pour avis CFVU du 28 novembre 2024**

Étape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **31 janvier 2025** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **13 février 2025**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 23 SEPTEMBRE 2024

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : **Master Développement et Validation Logiciel (DVL)**.

Champ :

Mention : **Informatique**

Spécialité : **Développement et Validation Logiciel**

Parcours : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de la formation :

Nom Prénom : **Fabrice BOUQUET**

Mail : **fabrice.bouquet@univ-fcomte.fr**

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : **Juliette Rodrigues**

Nom Prénom : **Juliette Rodrigues**

Mail : **ctu-informatique@univ-fcomte.fr**

Eventuellement - Mail générique : **ctu-informatique@univ-fcomte.fr**

Identification de la demandeLa formation a déjà fonctionné en alternance : oui ☐ - non ☒Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☐ - non ☒

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle ☐	La 2 nd année du cycle ☐	La 3 ^{ème} année du cycle ☐	Le cycle complet ☒
---	--	---	--

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro ☒ - Contrat d'apprentissage ☒NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.**Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs**

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Depuis quelques années, nous avons une nouvelle catégorie d'étudiants qui sont en poursuites d'études mais intéressés par des formations complètement à distance. C'est aussi une opportunité pour des personnes en reconversion ou recherchant une expérience professionnelle forte. Ceci n'est pas offert dans le cadre de la formation classique où cela est possible seulement au 4^e semestre avec le stage. Le fait d'avoir des étudiants en alternance ne change rien dans le déroulement de la formation. En dehors du module spécifique en lien avec le mémoire d'alternance, ils suivront les mêmes modules à distance que les autres étudiants.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Master ISL de l'UFC qui est en alternance, mais avec toujours une part de présentiel (4 mois la première année et 2 mois la deuxième année). Il n'y a pas d'autre concurrent qui intègre la dimension enseignement à distance dans le cadre d'une alternance.

Prévision effectifs alternants : 5 par année

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2025-2026) : 5.

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 20 % (environ 5 alternants sur 30 étudiants en M1 et 5 sur 17 en M2)

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☐ oui ☒ non**Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :**

Tous les acteurs dans le développement l'informatique

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

100% en entreprise avec le suivi des modules à distance.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres**Obligations associées au passage de la formation en alternance**

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

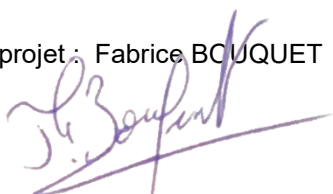
Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : Fabrice BOUQUET

Date : 26/09/2024



Avis du directeur de la composante : Avis très favorable.

Signature du directeur de la composante :

Date : 03/10/2024



INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2025-26** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **23 septembre 2024**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **8 novembre 2024 pour avis CFVU du 28 novembre 2024**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **31 janvier 2025** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **13 février 2025**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'Al

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 23 SEPTEMBRE 2024

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme :

Champ : Physique

Mention : Physique fondamentale et applications

Spécialité : Photonique

Parcours : Engineering Physics & Advanced Photonics Technologies (E-PhoT)

Responsable de la formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Courjal Nadege.

Mail : nadege.courjal@femto-st.fr

Eventuellement - Mail générique : master.ephot@univ-fcomte.fr

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : Addouche Tassadit.

Mail : tassadit.addouche@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui x- non ☐

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☐ - non x

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle x	La 2 nd année du cycle x	La 3 ^{ème} année du cycle ☐	Le cycle complet x
--------------------------------------	-------------------------------------	---	--------------------

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro x- Contrat d'apprentissage x-

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Présentation et contexte :

Le **Master E-PhoT** est un master international (enseigné en anglais) spécialisé dans la photonique, une science et technologie qui exploite les propriétés de la lumière pour des applications industrielles de pointe. Ce domaine couvre un vaste spectre, allant de l'infrarouge aux rayons X, et joue un rôle essentiel dans des secteurs variés tels que les télécommunications, la santé, l'énergie et l'industrie.

La photonique est classée comme une **Key Enabling Technology (KET)** par l'Union Européenne, car elle est au cœur des innovations indispensables pour répondre aux grands défis de notre époque, notamment la **transition numérique** et la **transition écologique**. Ces technologies photoniques permettront de développer des solutions durables et intelligentes pour des objectifs stratégiques à l'horizon 2030, contribuant ainsi à la compétitivité et à l'indépendance technologique de l'Europe.

Dans ce contexte d'innovation rapide, le secteur de la photonique connaît une **croissance exponentielle**. Aujourd'hui, environ 80 000 salariés sont actifs dans ce domaine en France, un chiffre qui devrait augmenter de manière significative, avec **40 000 recrutements supplémentaires** prévus dans les cinq prochaines années, selon les projections du site officiel de l'orientation photonique (source : [Orientation Photonique](#)), pour atteindre 150000 actifs en 2030.

Soutenu par un réseau d'excellence, le master E-PhoT tire parti de la Graduate School EIPHI, du réseau national QuantEdu FRANCE dédié aux technologies quantiques, et du réseau européen PhotonHub, un consortium de 72 partenaires en étroite relation avec les entreprises européennes de la photonique. Ces collaborations renforcent l'accès à des projets innovants et à l'écosystème photonique, tant au niveau national qu'européen, industriel et académique.

Analyse de l'opportunité :

1. Alignement sur un Secteur à Forte Croissance

La photonique est un domaine en plein essor, notamment avec des applications croissantes dans des secteurs tels que :

1. **Télécommunications** (fibres optiques, réseaux de données)
2. **Médical** (imagerie optique, laser pour la chirurgie, éclairages de blocs, endoscopie)
3. **Défense et sécurité** (systèmes de détection optique infrarouge, cryptage des données)
4. **Environnement** (panneaux photovoltaïques, détection de polluants, traitements UV)
5. **Transports** (véhicules autonomes, LIDAR, phares)
6. **Production industrielle** (Lasers de découpe, impression 3D laser, vision industrielle)

2. Compétences Techniques de Haut Niveau

Les compétences techniques acquises au sein du master E-PhoT sont très spécialisées et recherchées :

- **Imagerie optique et traitement du signal**
- **Métrologie optique**
- **Simulation et modélisation photoniques**
- **Micro et nanoTechnologies de salle blanche**
- **Information quantique**
- **Machine learning et intelligence artificielle**

Ouvrir la formation à l'alternance permettra aux étudiants d'appliquer concrètement ces compétences en entreprise, augmentant leur maîtrise des outils et technologies utilisés dans l'industrie.

3. Formation au Cœur de l'Innovation

La photonique est un moteur de nombreuses innovations dans les domaines des **nanotechnologies**, des data centers ou des **systèmes quantiques**. En alternance, les étudiants participeront à des projets innovants au sein d'entreprises pionnières, ce qui contribuera à enrichir leurs compétences en **R&D** tout en leur offrant une immersion dans des environnements où la **technologie est en constante évolution**.

4. Attractivité pour les Étudiants

L'introduction de l'alternance dans le Master E-Phot présente un attrait significatif pour les étudiants, pour plusieurs raisons :

- **Expérience professionnelle valorisée** : En suivant une formation en alternance, les étudiants acquièrent une expérience professionnelle qui améliore leur employabilité
- **Rémunération pendant la formation** : La rémunération associée à l'alternance rend cette option financièrement avantageuse, rendant le master plus accessible à un plus large public.
- **Transition fluide vers l'emploi** : Les étudiants sont mieux préparés à entrer sur le marché du travail grâce à l'expérience acquise en entreprise, et ils ont souvent l'opportunité de rester dans l'entreprise d'accueil à la fin de leur formation.
- **Adaptation aux réalités du marché** : Les étudiants sont exposés aux **évolutions technologiques et aux défis industriels** en temps réel, leur permettant d'être à la pointe des innovations photoniques.

5. Avantages Stratégiques pour le Master E-Phot

Proposer une **formation en alternance** renforcera le positionnement du Master E-Phot parmi les masters de la photonique, avec une meilleure attractivité auprès des étudiants. Par ailleurs, le domaine de la photonique évoluant rapidement, il est crucial de former des étudiants capables de s'adapter aux nouvelles technologies et méthodes. L'alternance permettra au programme d'être en contact constant avec les **besoins actuels des entreprises**, adaptant ainsi les modules pédagogiques en conséquence. Cela garantit que les étudiants reçoivent une formation actualisée et pertinente.

5. Demande Croissante pour des Profils Hybrides

Le secteur de la photonique demande de plus en plus de profils capables d'**allier compétences théoriques et pratiques**. Les ingénieurs et experts en photonique doivent souvent maîtriser non seulement les aspects scientifiques complexes mais aussi les outils pratiques, les normes industrielles et les problématiques de production ou de maintenance.

L'alternance permet de développer ces **compétences hybrides**, en formant des étudiants capables de passer de la **R&D à l'industrialisation**, ou de **l'optimisation des systèmes optiques** à leur intégration dans des produits finis. Cela crée des diplômés immédiatement prêts à relever les défis techniques et opérationnels dans divers secteurs industriels.

6. Possibilité de Collaboration avec un Écosystème Industriel

Dans une région comme **Besançon**, connue pour ses industries de haute précision et son expertise dans les microtechniques, ouvrir un Master en photonique à l'alternance permet de renforcer les **liens avec l'écosystème local**, avec des entreprises comme exail, Aurea Technologies, Laser Cheval, FCI, Femto-Engineering ou Antolin, Stellantis, et des laboratoires comme FEMTO-ST ou UTINAM qui sont intéressés pour développer des solutions photoniques adaptées à leurs besoins.

Objectifs :

Le Master en alternance E-PhoT vise à former des experts immédiatement opérationnels dans le secteur de la photonique, tout en renforçant les liens entre l'université et les entreprises.

Les objectifs clés du programme sont :

1. **Maîtrise des technologies photoniques avancées** : Former des spécialistes capables de concevoir, manipuler et optimiser des systèmes photoniques innovants.
2. **Expérience professionnelle** : Assurer une immersion en entreprise pour appliquer les compétences théoriques à des projets de terrain et répondre aux besoins industriels.
3. **Développement de compétences transversales** : Renforcer des aptitudes telles que la gestion de projet, la communication technique, et l'adaptabilité en environnement professionnel.
4. **Réponse aux besoins du marché** : Former des professionnels alignés avec les besoins des secteurs porteurs (télécommunications, santé, énergie)
5. **Innovation et recherche appliquée** : Encourager l'innovation en photonique en collaborant avec les entreprises sur des projets de recherche et développement.
6. **Accompagnement des transitions numérique et écologique** : Contribuer aux innovations technologiques permettant de soutenir la transformation numérique et les solutions durables pour la transition énergétique.
7. **Renforcement des partenariats industriels** : Créer des synergies entre l'université et les entreprises pour favoriser le transfert de compétences et l'insertion professionnelle des étudiants.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

La revue Photoniques recense 91 masters impliquant de la photonique dans leur formation
<https://www.photoniques.com/annuaire-formations/masters-recherche-et-masters-professionnels>

Nous ne recensons ci-dessous que les formations masters (ou écoles d'ingénieurs impliquant de la photonique) ayant un parcours en alternance :

1. Concurrentes Locales (Région Bourgogne-Franche-Comté)

Université de Bourgogne – Dijon

Master Sciences, Technologies, Santé - Parcours Optique et Nanotechnologies

- Ce programme est axé sur l'optique et les nanotechnologies, avec des applications en photonique, microtechnologies, et nano-dispositifs.
- Les compétences développées sont proches de celles du Master en Photonique, notamment en ce qui concerne la métrologie optique, l'imagerie, et les dispositifs photoniques.

Ce master est ouvert à l'alternance en proposant aux étudiants de suivre les cours à distance en format hybride. Dans ce format, l'étudiant alternant ne vient en présentiel à l'université que pour les travaux pratiques, qu'il effectue en blocs en fin de semestre.

Le master E-PhoT propose un format différent, qui privilégie une présence plus distribuée à l'université, avec l'avantage comparatif de proposer **des travaux pratiques tout au long de l'année scolaire, en support pédagogique des cours**. Par ailleurs, en proposant des cours en présentiel à nos alternants, nous privilégions une évolution pédagogique plus adaptée à leurs besoins spécifiques. La forte synergie du master E-PhoT avec le laboratoire FEMTO-ST lui permet également de bénéficier de réseaux spécifiques que l'Université de Bourgogne n'a pas : réseau PhotonHub (72 partenaires européens) ou forte interaction avec femto-engineering par exemple.

École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) – Besançon

Diplôme d'ingénieur en Microtechniques et Systèmes Microtechnologiques

- Bien que cette formation soit davantage orientée vers les microtechniques, une partie du programme est liée aux **systèmes optiques et photoniques**, surtout en ce qui concerne les systèmes de précision et la métrologie.

L'ENSMM ne représente à priori pas une concurrence directe, car en proposant des cours en quantique, lasers, et photonique avancée (optique non linéaire, anisotrope, optique quantique machine learning lié à la photonique), le master E-PhoT propose une compréhension de fond et une expertise photonique plus avancée que ce que peut proposer l'ENSMM. La concurrence peut néanmoins être effective sur les profils d'étudiants intéressés par les applications de la photonique en microtechniques, ce qui représente un pourcentage très marginal du vivier ciblé par E-PhoT.

2. Concurrences Nationales

Institut d'Optique Graduate School (SupOptique) – Palaiseau (Île-de-France)

Master en Optique, Photonique et Systèmes Optiques

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

- SupOptique est une référence en France pour les formations en photonique et optique. Le programme couvre les domaines de la photonique, des lasers, des fibres optiques, et des systèmes optiques avancés.
- Leur réseau avec l'industrie et leur réputation peuvent attirer des étudiants à l'échelle nationale, créant une forte concurrence.

Le master E-PhoT se différencie par une formation personnalisée, rendue possible par le nombre limité d'étudiants accueillis (maximum 15). Le rayonnement des enseignants d'E-PhoT n'a par ailleurs rien à envier à ceux de l'institut d'optique, avec des participations telles que celles de John Dudley, Daniel Brunner, Muamer Kadic pour n'en citer que quelques-uns. Si les masters parisiens représentent une concurrence très sérieuse, ils ont néanmoins l'inconvénient par rapport au master E-PhoT de ne pas permettre un logement facile à cout modéré aux étudiants en raison de la pression sur le logement dans la région parisienne.

Université Paris-Saclay

Master Photonique et Ingénierie Optique

- Programme pluridisciplinaire en photonique, imagerie, et communication optique, avec un accent sur les technologies photoniques modernes.
- Très orienté recherche, mais également bien connecté au secteur industriel.

Si les masters parisiens représentent une concurrence très sérieuse, ils ont néanmoins l'inconvénient par rapport au master E-PhoT de ne pas permettre un logement facile à cout modéré aux étudiants en raison de la pression sur le logement dans la région parisienne.

Télécom Saint Etienne

Formation Ingénieur en apprentissage Image & Photonique, Smart-Industrie

- **Enseignement en photonique et vision** : couvre des domaines tels que l'optique, la photonique (ondes électromagnétiques, optique géométrique, lasers), ainsi que la vision humaine et par ordinateur.
- Vise à répondre aux besoins de l'industrie 4.0.

Cette formation propose une alternance en 3 ans, plus orientée vision, et ne propose aucun cours en quantique : le public ciblé est à priori différent des étudiants E-PhoT, et le format d'apprentissage est différent

Université de Bordeaux

Master Physique fondamentale et applications

- Le programme aborde des thématiques variées comme la physique des particules, la cosmologie, la matière condensée, et l'optique quantique.
- Ce master est conçu pour ceux qui souhaitent se spécialiser en recherche fondamentale, notamment dans les laboratoires académiques ou dans l'industrie.

La localisation et les termes abordés en font un master très peu concurrent des activités E-PhoT

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

Prévision effectifs alternants : 6

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2025-2026) : 2

Ratio prévu alternants / étudiants en formation long terme : 6/15

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☐ oui ☒ non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Le master E-PhoT cible un large éventail d'entreprises et de structures, principalement dans les secteurs de l'optique, de la photonique, des technologies quantiques, mais aussi dans l'Industrie médicale et biomédicale, les télécommunications et réseaux, l'industrie horlogère et microtechnique. Ces entreprises incluent les laboratoires de recherche, les industries de haute technologie, les entreprises spécialisées en télécommunications optiques, instrumentation optique, imagerie médicale, ainsi que les startups et PME innovantes œuvrant dans la microélectronique, les lasers, et les systèmes photoniques. Les activités liées à l'intelligence artificielle et aux capteurs optiques sont également visées.

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Il s'agirait de partir sur des blocs moyens de 3 semaines en entreprise pour le M1, alternés avec 5 semaines à l'université jusqu'au mois de mai, où il y aurait 10 semaines en université. Et pour le M2, le format serait le même, sauf qu'à partir de janvier il y aurait 22 semaines en entreprise. Voir copie du calendrier en page suivante pour plus de précisions

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suiti** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suiti financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : Nadege Courjal

Date : 4/11/2024.



Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avis favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



Le Directeur de l'IFER ST
Pierre JOUBERT

le 07/11/2024

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2025-26** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **23 septembre 2024**

Étape 1 : Déclaration d'intention : **8 novembre 2024 pour avis CFVU du 28 novembre 2024**

Étape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation. Ils seront à déposer le **31 janvier 2025** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **13 février 2025**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 23 SEPTEMBRE 2024

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : **Master Informatique Avancé et Applications (I2A)**

Champ :

Mention : **Informatique**

Spécialité : **Informatique Avancé et Applications**

Parcours : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de la formation :

Nom Prénom : **Laurent PHILIPPE**

Mail : **laurent.philippe@univ-fcomte.fr**

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom Prénom : **Fabrice BOUQUET**

Mail : **fabrice.bouquet@univ-fcomte.fr**

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : **Juliette Rodrigues**

Nom Prénom : **Juliette Rodrigues**

Mail : **ctu-informatique@univ-fcomte.fr**

Eventuellement - Mail générique : **ctu-informatique@univ-fcomte.fr**

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui ☐ - non ☒

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☐ - non ☒

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle ☐	La 2 nd année du cycle ☐	La 3 ^{ème} année du cycle ☐	Le cycle complet ☒
---	--	---	--

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro ☒ - Contrat d'apprentissage ☒

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Depuis quelques années, nous avons une nouvelle catégorie d'étudiants qui sont en poursuites d'études mais intéressés par des formations complètement à distance. C'est aussi une opportunité pour des personnes en reconversion ou recherchant une expérience professionnelle forte. Ceci n'est pas offert dans le cadre de la formation classique où cela est possible seulement au 4^e semestre avec le stage. Le fait d'avoir des étudiants en alternance ne change rien dans le déroulement de la formation. En dehors du module spécifique en lien avec le mémoire d'alternance, ils suivront les mêmes modules à distance que les autres étudiants.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Master ISL de l'UFC qui est en alternance, mais avec toujours une part de présentiel (4 mois la première année et 2 mois la deuxième année). Il n'y a pas d'autre concurrent qui intègre la dimension enseignement à distance dans le cadre d'une alternance.

Prévision effectifs alternants : **5 par année**

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2025-2026) : **5.**

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : **12,5 % (environ 5 alternants sur 50 étudiants en M1 et 5 sur 30 en M2 parcours professionnel)**

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☐ oui ☒ non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Tous les acteurs dans le développement l'informatique

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

100% en entreprise avec le suivi des modules à distance.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

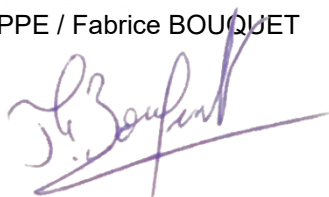
Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : Laurent PHILIPPE / Fabrice BOUQUET

Date : 25 /09 /24



Avis du directeur de la composante : Avis très favorable.

Signature du directeur de la composante :

Date : 03/10/2024



INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2025-26** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **23 septembre 2024**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **8 novembre 2024 pour avis CFVU du 28 novembre 2024**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **31 janvier 2025** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **13 février 2025**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 23 SEPTEMBRE 2024

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master 2 Droit pénal et sciences criminelles

Champ : Droit

Mention : Droit pénal et sciences criminelles

Spécialité : sans objet

Parcours : sans objet

Responsable de la formation :

Nom Prénom : Béatrice Laperou-Schneider et Eliaz Le Moulec

Mail : beatrice.laperou@univ-fcomte.fr ; eliaz.le_moulec@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : master-droit-penal@univ-fcomte.fr

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Nom Prénom :

Mail :

Eventuellement - Mail générique :

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : Corinne Normand

Mail : corinne.normand@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : master-droit-penal@univ-fcomte.fr

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui ☐ - non ☒

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☐ - non ☒

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle ☐	La 2 nd année du cycle ☒	La 3 ^{ème} année du cycle ☐	Le cycle complet ☐
---	---	---	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro ☒ - Contrat d'apprentissage ☒

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

La prise de contacts direct avec le milieu professionnel, cabinet d'avocats, association, conseiller juridique, permettra à l'alternant de se familiariser plus rapidement avec les exigences de la pratique. L'alternance permettra en outre de garder le contact avec d'autres matières que les matières de droit pénal.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

D'autres Master de droit pénal existent en France, mais il n'y en a ni à l'université de Bourgogne ni à Mulhouse.

Prévision effectifs alternants

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2025-2026) : : entre 2 et 3

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 10% la première année de M2

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☐ oui ☒ non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Cabinets d'avocats, associations d'aide aux victimes, URSAFF dans le service contentieux dans lesquelles des problématiques de droit pénal se posent...

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

De septembre à fin février deux jours d'alternance par semaine, les lundi et mardi, mercredi à vendredi à l'université.
À partir du 1^{er} mars et jusqu'à fin août à 100% en alternance.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la démarche qualité de la formation professionnelle
2. Participer à la promotion de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le suivi des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un conseil de perfectionnement par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le suivi financier (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : B. Lapérou-Scheneider et E. La Moulec

Date : 30 septembre 2024

Avis du directeur de la composante :

Signature du directeur de la composante :

Date : 05/11/2024



Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2025-26** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **23 septembre 2024**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **8 novembre 2024 pour avis CFVU du 28 novembre 2024**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **31 janvier 2025** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **13 février 2025**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 23 SEPTEMBRE 2024

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Finance et Banque Durables

Champ : Droit-Économie-Gestion

Mention : Monnaie-Banque-Finance-Assurance

Spécialité : Finance et Banque Durables

Parcours : Finance et Banque Durables

Responsables de la formation :

Nom Prénom : Maria Mansanet-Bataller et Catherine Refait-Alexandre

Mail : maria.mansanet_bataller@univ-fcomte.fr / cathehrine.refait-alexandre@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : master-finances-banque-durables@univ-fcomte.fr

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) : idem

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation :

Nom Prénom : Karima Hasnaoui

Mail : karima.hasnaoui@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : master-finances-banque-durables@univ-fcomte.fr

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui ☐ - non X

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☐ - non X

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle ☐	La 2 nd année du cycle X	La 3 ^{ème} année du cycle ☐	Le cycle complet ☐
---	-------------------------------------	---	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro X- Contrat d'apprentissage X-

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Les acteurs du secteur bancaire et financier, et en particulier les banques régionales, sont en train de monter en compétences pour faire face à la crise climatique et aux défis à la fois économiques et réglementaires qui en découlent. Une demande nouvelle d'alternants dans le domaine de la RSE, de l'analyse des risques climatiques et de la notation ESG émerge. Nous souhaitons donc que notre formation, créée en 2022 pour former les étudiants à ces compétences, puisse répondre à la demande d'alternants des employeurs. Nous constatons en effet, après deux ans d'existence, que ne proposer qu'une formation en initiale avec un stage de 6 mois (le format actuel) ne correspond pas tout à fait aux besoins des acteurs économiques. De surcroît, nous constatons une attente forte de la part des étudiants que la formation puisse être ouverte à l'alternance.

Enfin, les masters en finance et banque durables ouverts à l'alternance sont très rares en France, et il n'en existe pas d'autre en Bourgogne Franche-Comté, ce qui garantirait une belle attractivité à la formation bisontine.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Au niveau régional, le seul diplôme concurrent est le master « Climate Change and Corporate Finance » de BSB, mais il n'est pas ouvert à l'alternance. Au niveau national, les masters en Finance et Banque Durables restent rares et ne sont en général pas ouverts à l'alternance.

Prévision effectifs alternants : une petite dizaine

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2025-2026) : 7

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : environ 25%

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☐ oui ☒ non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Secteur bancaire et financier, banques essentiellement, sociétés de notation ESG et éventuellement cabinets de gestion de patrimoine

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Le rythme envisagé serait le suivant :

De septembre à février : deux jours en entreprise par semaine et trois jours par semaine à l'université (avec première semaine de septembre, vacances de novembre, de décembre et de février en entreprise).

A partir de mars (pendant que les étudiants en initiale sont en stage) : en entreprise.

Soutenance du mémoire fin août.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres



Obligations associées au passage de la formation en alternance

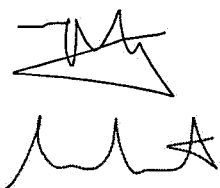
Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la démarche qualité de la formation professionnelle
2. Participer à la promotion de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le suivi des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un conseil de perfectionnement par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le suivi financier (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'Al

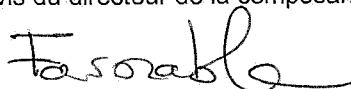
Signatures et avis

Signature du porteur de projet :

Date : 6 novembre 2024.



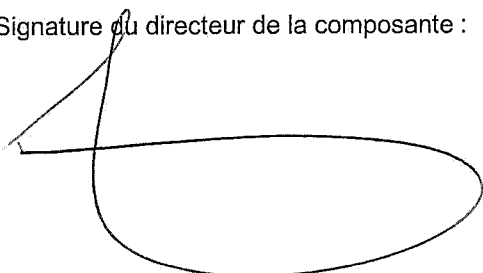
Avis du directeur de la composante : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



Signature du directeur de la composante :

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

06/11/2024



INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2025-26** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **23 septembre 2024**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **8 novembre 2024 pour avis CFVU du 28 novembre 2024**

Etape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **31 janvier 2025** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **13 février 2025**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 23 SEPTEMBRE 2024

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : Master Economie de l'entreprise et des marchés, parcours Quantification et analyse économique.

Champ : Sciences Economiques

Mention : Economie de l'entreprise et des marchés

Spécialité : Economie et statistique

Parcours : Quantification et analyse économique

Responsable de la formation :

Nom Prénom : Béal Sylvain et Jouf Chouaib

Mail : sylvain.beal@univ-fcomte.fr et chouaib.jouf@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique : master-qae@univ-fcomte.fr

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Nom Prénom :

Mail :

Eventuellement - Mail générique :

Secrétariat de formation : UFR SJEPG, service Scolarité

Nom Prénom : Hasnaoui Karima

Mail : karima.hasnaoui@univ-fcomte.fr

Eventuellement - Mail générique :

Identification de la demande

La formation a déjà fonctionné en alternance : oui ☐ - non **X**

Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☐ - non **X**

Si oui, précisez :

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle ☐	La 2 nd année du cycle X	La 3 ^{ème} année du cycle ☐	Le cycle complet ☐
---	--	---	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro **X** - Contrat d'apprentissage **X**-

NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Les étudiants actuellement en formation trouvent facilement des stages de première année de Master dans toute la France, mais sont régulièrement sollicités pour poursuivre en alternance lors de la seconde année de Master. Cela laisse à penser que étudiants trouveront facilement des contrats d'alternance.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Tous les masters proposant de l'alternance dans les mentions Economie de l'entreprise et des marchés et Economie appliquée.

Prévision effectifs alternants : 10 étudiants

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2025-2026) : 10 (14 étudiants inscrits en M1 en 2024-2025)

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 70%

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☐ oui **X** non

Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :

Nous rechercherons des entreprises proposant des emplois d'analyste de données économiques, de responsable d'études économiques, d'ingénieur de projet, de consultant, de responsable de la prévision, d'ingénieur de recherche dans les institutions publiques. Cela couvre de très nombreux secteurs tels que la banque, la finance, l'assurance, les technologies de l'information, le conseil et gestion d'entreprise, la gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets, le transport et logistique, etc.

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

Alternance 3 semaines en entreprise et 3 semaines à l'Université.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la démarche qualité de la formation professionnelle
2. Participer à la promotion de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le suivi des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un conseil de perfectionnement par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le suivi financier (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'Al

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : Sylvain Béal et Chouaib Jouf Date : 16/10/2024

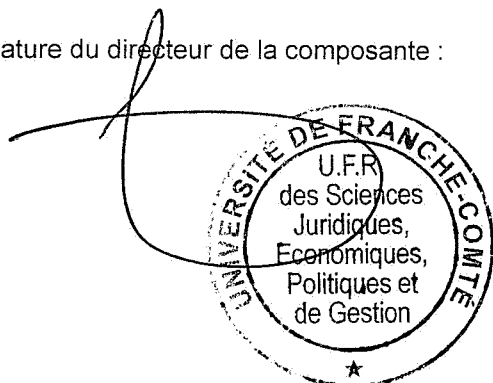


Avis du directeur de la composante :

Favorable

Signature du directeur de la composante :

Date : 22/10/2024



INTENTION ET CAHIER DES CHARGES - OUVERTURE ALTERNANCE RENTREE 2025

Déclaration d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) à l'université de Franche-Comté.

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2025-26** concerne tous les diplômés de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Pour les BUT déjà en apprentissage et qui souhaitent une ouverture en première année ou pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage ne remplir que les parties déclaration d'intention et signatures et avis

Calendrier

Lancement de l'appel : **23 septembre 2024**

Étape 1 : Déclaration d'intention : **8 novembre 2024 pour avis CFVU du 28 novembre 2024**

Étape 2 : Un cahier des charges complet sera envoyé à l'issue de la validation de la déclaration d'intention de la CFVU, ainsi qu'un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation.

Ils seront à déposer le **31 janvier 2025** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **13 février 2025**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'AI

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

DECLARATION D'INTENTION – 23 SEPTEMBRE 2024

Identification de la formation

Nom d'usage du diplôme : **Master Ingénierie du Test et de la Validation Logiciels et systèmes (ITVL).**

Champ :

Mention : **Informatique**

Spécialité : **Ingénierie du Test et de la Validation Logiciels et systèmes**

Parcours : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de la formation :

Nom Prénom : **Fabrice BOUQUET**

Mail : **fabrice.bouquet@univ-fcomte.fr**

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Responsable de l'alternance (si différent du responsable de formation) :

Nom Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Eventuellement - Mail générique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Secrétariat de formation : **Juliette Rodrigues**

Nom Prénom : **Juliette Rodrigues**

Mail : **ctu-informatique@univ-fcomte.fr**

Eventuellement - Mail générique : **ctu-informatique@univ-fcomte.fr**

Identification de la demandeLa formation a déjà fonctionné en alternance : oui ☐ - non ☒Une année du cycle de la formation est déjà en alternance : oui ☐ - non ☒

Si oui, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L'ouverture à l'alternance concerne :

La 1 ^{ère} année du cycle ☐	La 2 nd année du cycle ☒	La 3 ^{ème} année du cycle ☐	Le cycle complet ☐
---	---	---	---

Ouverture de l'alternance en : Contrat de Pro ☒ - Contrat d'apprentissage ☒NB : La durée de la formation doit être au moins 400h/an pour l'apprentissage et s'étaler si possible sur 12 mois.**Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs**

Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

Depuis quelques années, nous avons une nouvelle catégorie d'étudiants qui sont en poursuites d'études, mais intéressés par des formations fortement à distance. C'est aussi une opportunité pour des personnes en reconversion ou recherchant une expérience professionnelle forte. Cette formation est la seule en France proposant un master dans le domaine de l'assurance qualité logiciel et système. L'insertion professionnelle n'est pas offerte dans le cadre de la formation classique où cela est possible seulement au 4^e semestre du master avec le stage. Le fait d'avoir des étudiants en alternance ne change rien dans le déroulement de la formation. En dehors du module spécifique en lien avec le mémoire d'alternance, ils suivront les mêmes modules à distance et présentiel que les autres étudiants. Ce diplôme ne propose qu'un master 2.

Formations concurrentes en région et au niveau national :

Master ISL de l'UFC qui est en alternance, mais avec toujours une part de présentiel (4 mois la première année et 2 mois la deuxième année). Il n'y a pas d'autre concurrent qui intègre la dimension enseignement à distance dans le cadre d'une alternance.

Prévision effectifs alternants : 4

Effectifs prévus/envisagé à court terme (2025-2026) : 2.

Ratio prévu alternants / étudiants en formation : 20 % (environ 4 alternants sur 20)

Un groupe d'étudiant uniquement alternants est-il envisagé ? ☐ oui ☒ non**Types d'entreprises/ de structures ciblées (secteurs, activités) :**

Toutes les entreprises réalisant des développements informatiques ont besoin des métiers du test et l'assurance qualité.

Rythme de l'alternance envisagé, le décrire dans les grandes lignes :

100% en entreprise avec le suivi des modules à distance avec 25 jours de regroupement dans l'année.

NB : L'alternance doit se dérouler sur les deux semestres

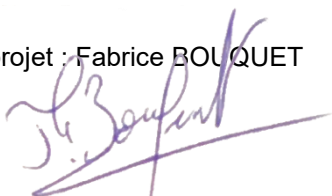
Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance, affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
5. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
6. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations pour la comptabilité analytique, participation aux appels à projets investissement, etc...)
7. Respecter le calendrier donné préalablement à SeFoC'AI

Signatures et avis

Signature du porteur de projet : Fabrice BOUQUET



Date : 26/09/2024

Avis du directeur de la composante : Avis très favorable

Signature du directeur de la composante :



Date : 03/10/2024